

# La Chasse Sportive En Afrique N'est Pas L'ennemie De La Biodiversite

Editor's Note: You find the condensed English translation after the original French version. The translation was kindly provided by Mrs. Fiona Capstick. For hyperlinks please refer to the original French version.

Ultra-médiatisée avec l'affaire du lion Cecil abattu au Zimbabwe en août dernier - illégalement, il faut le rappeler -, la chasse sportive a donné lieu en Europe et aux États-Unis à des débats passionnés quant à sa cruauté et son utilité. En France, Ségolène Royal a ainsi demandé en novembre 2015 d'arrêter la délivrance de permis d'importation de têtes, pattes et peaux de lion.

Depuis le début de l'année, un nouveau projet de réglementation a relancé le débat, déjà tendu, entre associations environnementales et fédérations de chasseurs. Le 18 janvier 2016, des députés européens ont proposé une déclaration écrite appelant à cesser l'importation dans l'Union européenne de tout trophée issu de la chasse, ce qui porterait un coup à cette pratique. La déclaration n'a finalement obtenu qu'un soutien limité, ne recueillant que 20 % de signatures.

Des problèmes de mauvaise gestion: Cette absence de nouvelle réglementation sera sans doute vivement critiquée par les associations anti-chasse. Pourtant, il faut s'en féliciter pour la biodiversité africaine. La bonne conservation de cette dernière nécessite en effet que des usages non-agricoles du foncier, très disputé, soient financés. Le tourisme ne suffit pas, ou seulement dans des cas très particuliers.

La chasse sportive, à condition bien sûr d'être sélective et régulée, peut représenter un revenu d'appoint précieux. Priver les communautés locales de ses retombées potentielles fragiliserait en réalité la conservation.

Certes, on s'associera difficilement à la satisfaction des réseaux sociaux pro- chasse claironnant que « les groupes activistes anti-chasse ont misérablement échoué dans leurs efforts d'être soutenus par le parlement européen », noyée dans les photos publicitaires d'armes à feu et de chasseurs fièrement assis sur des animaux ensanglantés.

Par ailleurs, la chasse sportive en Afrique souffre indéniablement de problèmes récurrents. Les revenus générés par cette activité, lorsqu'on y enlève les frais de fonctionnement et les taxes, peuvent être insuffisants pour couvrir le financement de la conservation. Et les opérateurs de chasse ne sont pas toujours choisis sur des critères environnementaux ou sociaux.

Au final, lorsque les institutions nationales sont trop laxistes, le nombre d'animaux chassé est trop élevé, les pratiques de chasse laissent à désirer éthiquement parlant, et surtout, les communautés locales se trouvent lésées, comme le montre une étude menée au Nord du Cameroun.

Indissociable de la conservation: Pourtant, quoi qu'on pense de l'activité en elle-même, la chasse sportive reste le plus souvent la plus importante, voire la seule, source de revenus pour le développement et la conservation dans bien des régions en Afrique. Un certain nombre d'experts auprès de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) soutiennent d'ailleurs cette activité, dans une perspective de conservation.

Certes, les activités écotouristiques génèrent elles aussi des revenus, et ce sans abattre d'animaux, mais ce secteur a besoin d'une densité de faune minimale et d'un bon accès à celle-ci, ce qui limite l'activité dans de nombreux pays d'Afrique centrale, où la forêt est parfois trop dense pour que les touristes puissent voir les animaux. Enfin et surtout, le tourisme a besoin d'infrastructures routières et hôtelières de qualité, de sécurité et de stabilité politique, qui font souvent défaut sur le continent.

Dans ces contextes, la chasse sportive représente un revenu essentiel pour inciter les populations locales à accepter que la faune sauvage soit présente et préservée dans de larges parties de leurs territoires, a fortiori lorsque celle-ci entre en conflit avec les activités humaines.

Sur le terrain: Interdire la chasse sportive scierait dans bien des cas la dernière branche à laquelle se tient la conservation de la biodiversité en Afrique. La chasse sportive a généré en 2014 en Namibie - où un programme national de conservation de la faune a été mis en place en 1996 - 1,5 million d'euros, emplois compris, soit près d'un tiers des revenus issus de la gestion de la faune et de la flore par les communautés locales du pays.

Au Botswana, de plus en plus de voix s'élèvent contre l'interdiction de la chasse sportive décidée en 2013 par le gouvernement, car les animaux sauvages dont le nombre est en recrudescence attaquent les troupeaux, et parce que les revenus pour les communautés s'en trouvent sérieusement grevés.

En tout état de cause, et comme le souligne un récent article scientifique paru au sujet de la situation en Namibie, écotourisme et chasse sportive sont deux activités complémentaires qu'il faut mener de front. Alors que la première génère des revenus après 6 ans en moyenne, la seconde n'en a besoin que de 3. Enfin, sans chasse sportive (sous l'hypothèse d'une interdiction), 8 communautés sur 50 dans le programme national namibien ne pourraient plus couvrir leurs coûts de fonctionnement liés à la conservation, contre 37 sur 50 avec la chasse sportive.

La conservation de la faune sur le continent ne peut financièrement pas se passer de cette pratique. Il ne faut pas moins de chasse sportive, mais une meilleure gouvernance de cette dernière.